



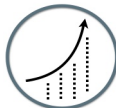
toute notre expertise à votre service

GERER LA COMPTABILITE DES ASSOCIATIONS DU SPECTACLE

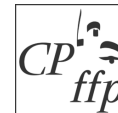
Certificat professionnel
70 heures



à distance



9 / 10 (9 avis)



Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

- Chargé/e de l'administration et de la gestion d'une association du spectacle vivant
- Salariés ou intermittents du spectacle qui souhaitent suivre ou réaliser la comptabilité d'une association
- Toute personne qui souhaite acquérir les bases de la comptabilité pour la réaliser, la suivre ou mieux discuter avec l'administrateur ou l'expert-comptable

PRE-REQUIS

Expérience d'un an minimum dans le secteur culturel (administratif, artistique, technique) ou titre de niveau IV. Bien que la formation s'adresse à des personnes qui ont peu ou pas de pratique de la comptabilité, des aptitudes aux missions administratives sont souhaitables.

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes comptables de trésorerie et d'engagement d'une association
- Gérer au quotidien une comptabilité d'engagement d'association culturelle
- Dresser un compte de résultat et un bilan et savoir en faire une analyse
- Connaître les particularités du régime fiscal d'une association de spectacle vivant

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 30/07/2025

Les écritures comptables

- Écritures simples de trésorerie et ventilation dans les comptes de charges et de produits
- Les écritures comptables de report à nouveau
- Les écritures comptables de salaires
- Les notes de frais (transport, mission, etc.)
- Les charges constatées d'avance
- Les produits constatés d'avance
- Les comptes spéciaux de la classe 8 (valorisation du bénévolat, mise à disposition gratuite de matériel ou de personnel)
- La comptabilité analytique (principes généraux, méthode de création des codes analytiques)
- Comptabilisation des fonds dédiés
- Comptabilisation des subventions d'investissement
- Les écritures comptables de T.V.A.
- Savoir remplir une déclaration simple de T.V.A.
- Écritures comptables d'emprunt bancaire
- Écritures comptables de placement financier

Le suivi

- L'état de rapprochement bancaire
- Inventaire des factures non réglées ou non encaissées en fin d'année et écritures comptables à passer
- Les dates de valeurs

Les amortissements

- Le principe des amortissements
- les calculs
- les enregistrements comptables

Les documents comptables

- Les comptes clients et fournisseurs
- Le plan comptable
- Le grand livre
- La balance comme outil de contrôle, document préparatoire au compte de résultat et au bilan et outil de gestion
- Le bilan : savoir reconstituer son premier bilan quand celui-ci n'a jamais été élaboré
- Le plan de trésorerie
- L'archivage des documents comptables

La fiscalité

- L'approche fiscale pour situer le régime fiscal des associations
- La règle des 4 P
- Les exonérations spécifiques
- La procédure de rescrit fiscal
- Les diverses impositions et leurs enjeux
- TVA : quelques principes
- Synthèse de la situation des associations de spectacle vivant et la fiscalité
- Les dispositions concernant le parrainage et le mécénat



Mis à jour 30/07/2025

Copyright CAGEC©